



## Section de la Haute Marne

Le 8 novembre 2011

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.23.20

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

### Compte rendu CAP liste d'aptitude C en B 2012 du 8 novembre 2011

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP: Catherine Durand, Edith Dangien, filière fiscale et Guillaume Tavin, Marie Hélène De Castro filière gestion publique et Rachel Sugneau en qualité d'expert.

#### 1.Liste d'aptitude de C en B

Cette CAP s'est déroulée en formation conjointe avec les élus des deux filières. M. Colnot explique que les éléments utilisés pour retenir les dossiers sont identiques.

Cette année 39 agents ont postulé : 9 issus de la filière fiscale et 30 de la filière gestion publique.

Les dossiers sont classés en trois tableaux :

- ❖ « excellent », c'est à dire présenté en CAP nationale
- ❖ « très bon » c'est à dire préparé pour l'année suivante à basculer en « excellent » si l'agent poursuit son investissement dans son travail, participe à l'effort collectif, ...
- ❖ « à revoir » c'est à dire que le dossier n'est pas assez « mûr »

**Le quota départemental pour la liste d'aptitude de C en B est de 2 fléchés filière fiscale et 5 fléchés filière gestion publique.** M. Colnot (Pôle pilotage et ressources) explique que ce dispositif de fléchage est transitoire puisqu'en 2014 les filières auront disparu. Désormais, aucune condition d'âge n'est requise pour postuler.

Il rappelle qu'un entretien est systématique dans le cas de nouvelle candidature.

Afin d'expliquer les choix effectués, M. Colnot a mis à notre disposition un tableau basé sur des critères dits « objectifs » (**notation des 5 dernières années, mobilité, participation aux concours, aux Groupes Espaces Métiers, Document d' Orientation Stratégique, formateur...**) qui sert de base au pré classement des dossiers.

L'argumentation développée par FO liée à notre connaissance du dossier d'un agent a permis de reclasser celui ci de « à revoir » en « excellent ». En effet, l'administration ayant omis de bonifier un critère, FO a apporté des éléments complémentaires qui se sont avérés déterminants.

FO a également réussi à faire reclasser le dossier d'un agent « à revoir » en « très bon ».

Au final, 7 dossiers ont été classés « excellents » (5 filière gestion publique et 2 filière fiscale) et 3 « très bon » (2 filière fiscale et 1 filière gestion publique). La CAP nationale relative à cette liste d'aptitude se tiendra au cours du 1er trimestre 2012 avec une date d'effet au 1er septembre 2012.

*Pour information, les agents classés « excellent » en filière fiscale devront faire une mutation nationale à titre conservatoire sous AGORA dès la fin de l'année. S'ils sont retenus, ils participeront au mouvement national.*

## 2. Postes proposés au mouvement spécifique sur postes administratifs (gestion publique)

Mr Colnot explique le dispositif de poste spécifique qui consiste à mettre en avant des postes excentrés, peu attractifs et qui ont un déficit d'emploi chronique. Ces postes restent ouverts même si le département est fermé aux mutations.

Dans l'ordre :

- × Bourmont
- × Chevillon
- × St Dizier OPHLM

Pour information, l'état des vacances d'emploi au 1er décembre 2011 est le suivant :

- × Bourmont – 1 B
- × Chaumont -1 B
- × Chevillon – 1 B
- × St Dizier collectivités – 1 C
- × St Dizier OPHLM - 2 B

### BULLETIN D ADHESION

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : .....

Affectation : .....

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP

Fait à ..... Le .....

SIGNATURE

